



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2712
24 juillet 2020
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

Lutte Ouvrière

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Face aux patrons licencieurs



Prendre sur les profits pour maintenir les emplois

Europe

**Tous d'accord
et chacun
pour soi**

Page 6

Retraites

**Une réforme
qu'il faut
annuler**

Page 3

Covid-19

**Masques
chers,
tests rares**

Page 5

Leur société

- Dialogue social : Castex enrobe, les dirigeants syndicaux gobent 3
- Séparatisme : une loi pour diviser 3
- Adama Traoré : un crime qui reste impuni 3
- Recomposition de la gauche : troisième voie, nouvelle impasse 4
- Enseignement supérieur : des bacheliers recalés 4
- Justice de proximité : des propos en l'air 4
- Épidémie : incurie gouvernementale 5
- Port du masque : ça finit par coûter cher 5
- Charente-Maritime : quels responsables pour les cancers ? 5
- Ségur de la santé : débrouillez-vous avec ça 8
- Nouveau Rafale : quand on aime, on ne compte pas 10

Dans le monde

- Union européenne : un attelage brinquebalant 6
- Évasion fiscale : quand le patronat fraude en très très grand 6
- Monsanto : à quand le capitalisticide ? 6
- États-Unis : statues symboles d'un passé raciste 7
- Brésil : les motorbays manifestent 7
- Martinique : révolte des jeunes contre les gendarmes coloniaux 12

Dans les entreprises

- « Performance collective » : Accords de Pauvreté Collective 9
- Daimler : un patron qui prépare la guerre aux salariés 9
- Troyes : hold-up au tribunal 9
- General Electric Medical Systems (GEMS) 10
- Cooperl - Lamballe 10
- Michelin - Clermont-Ferrand 10
- PSA - Mulhouse 11
- Renault - Flins 11

Il y a 80 ans

- 10 juillet 1940 : le vote des pleins pouvoirs à Pétain 8

Agenda

- Fêtes de Lutte ouvrière 3
- Les militants de Lutte ouvrière à votre rencontre 12

Le gouvernement a son plan de relance, aux travailleurs d'avoir leur plan d'action

Lors de son entretien du 14 juillet, Macron a annoncé un plan de relance d'au moins 100 milliards d'euros. La moitié de ces 100 milliards iront à la baisse des impôts pour les entreprises, et le reste dans des exonérations de cotisations et des subventions diverses. Quant à l'hôpital, il n'aura que six petits milliards. Autrement dit, ce plan va être un nouveau pactole pour les grandes sociétés. Et l'État présentera la note aux contribuables, c'est-à-dire aux travailleurs.

Au cœur de l'été, les grandes firmes capitalistes continuent pourtant de se débarrasser de leurs salariés. Airbus, Vivarte, Nokia, Renault, Air France et Hop ! suppriment des milliers d'emplois. A Hambach en Moselle, Mercedes-Benz, un des groupes les plus riches du monde, veut se débarrasser de l'usine qui fabrique la Smart. Certaines, comme Renault, ferment des usines avec l'aval de l'État et en même temps sont gavées d'argent public ! Même Sanofi, dont les ventes de médicaments ont été dopées par la pandémie, supprime des emplois. Il y aurait dans le pays 200 de ces plans dits sociaux.

Pour ces grandes entreprises, il s'agit de consolider, voire d'accroître les profits. Elles continuent de verser à leurs actionnaires les bénéfices record réalisés l'an dernier, et elles se moquent comme d'une guigne des appels de Macron à une « modération des dividendes ». Les cours de Bourse remontent.

En revanche, la crise frappe le monde du travail : intérimaires et CDD licenciés, nouveaux chômeurs par centaines de milliers, locataires expulsés, familles réduites à l'aide alimentaire, jeunes qui sortent du système scolaire sans perspectives...

Le gouvernement a donc son plan de relance et l'Union européenne cherche le sien. Dans ces conditions, les travailleurs ont d'abord intérêt à relancer leurs luttes. Si le gouvernement a différé la réforme des retraites qu'il voulait faire adopter, c'est en raison des grèves et des manifestations de décembre et janvier derniers. Il veut éviter de relancer la contestation. Tenons-le-nous pour dit : pour éviter les coups, il faut nous faire craindre !

Le gouvernement a son plan d'action, les

travailleurs doivent avoir le leur. Il est inacceptable que des salariés perdent leur travail, que les jeunes qui arrivent dans la vie active soient sans emploi, et qu'en même temps d'autres s'usent à la tâche. Alors, face à la hausse dramatique du chômage, il faut imposer la répartition du travail entre tous, sans perte de salaire. Où trouver l'argent ? Les seules entreprises du CAC40 ont réalisé l'an dernier 80 milliards d'euros de bénéfices : qu'on les utilise pour préserver et créer les emplois nécessaires !

Pour le gouvernement, la seule solution est d'aider les entreprises. Mais les grandes firmes ne créent pas d'emplois, elles en suppriment, et il est inacceptable que l'argent public leur revienne.

Les hôpitaux viennent de vivre une crise sans précédent, les maisons de retraite manquent de personnel et de moyens, les transports publics sont insuffisants, les écoles et les universités n'ont pas les moyens de faire face. Alors l'argent public doit aller aux services publics utiles à la population. Si un plan de relance est nécessaire, c'est bien pour eux.

Et puis, l'État doit utiliser l'argent public pour construire lui-même les logements accessibles au plus grand nombre, pour la rénovation énergétique et l'isolation des habitations.

Rien de tout cela ne pourra être acquis sans combat. Le grand patronat et le gouvernement ne comprennent qu'un langage : celui du rapport de force. Et cela ne se joue pas dans les salons ministériels dans les séances du prétendu « dialogue social », mais dans la lutte des classes. Plusieurs dirigeants syndicaux sont sortis tout satisfaits de leur rencontre avec le premier ministre Castex la semaine dernière. Mais il n'y a rien à attendre de ces rencontres. Il n'y a rien à attendre, sinon des coups, de la part de Castex, ce haut fonctionnaire de droite qui a été mis là pour mettre en œuvre la politique de Macron, au profit des capitalistes.

Alors, si les travailleurs ne veulent pas faire les frais de cette crise économique dont ils ne sont nullement responsables, ils doivent se préparer à défendre leurs intérêts par des luttes massives et déterminées. Profitons de l'été pour nous y préparer, car c'est la seule perspective qui vaille pour la rentrée.



Contre la loi travail, en 2017.

Dialogue social: Castex enrobe, les dirigeants syndicaux gobent

« Le dialogue social existe, je l'ai rencontré », aurait pu ajouter le Premier ministre à la sortie de la conférence du 17 juillet, où il a rencontré les dirigeants des confédérations syndicales et des organisations patronales.

Les uns et les autres ont joué le jeu et dit qu'il existait, chez Jean Castex, « un changement de ton », pour Yves Veyrier, le représentant de FO, « une volonté de dialogue », pour Laurent Berger de la CFDT, et « quelque chose qui est en train de changer dans la méthode », selon la CFE-CGC. Quant à Philippe Martinez, de la CGT, il s'est dit satisfait des « annonces concrètes ».

C'est tout de même se contenter de peu, au moment

où tout laisse prévoir une crise sociale de grande ampleur. Le concret, c'est l'annonce claire du report de l'application de la réforme de l'Assurance chômage, qui prévoit de rendre l'indemnisation plus maigre et les conditions y donnant droit plus dures. C'est aussi l'ajournement de la réforme des retraites. Clairement, les sujets qui fâchent ont été repoussés à plus tard, et cela peut-être à la suite d'une vraie négociation entre le

chef de l'État et celui auquel il souhaitait confier la tête du gouvernement. La vague de suppressions d'emplois qui se lève risque déjà de susciter suffisamment de colère sans que s'y ajoutent les réformes largement contestées depuis un an.

Repoussées, les réformes en question n'en restent pas moins en réserve dans le cahier des charges de Castex. Celui-ci répète que, pour lui, c'est le changement « structurel » qui importe, c'est-à-dire la mise en place d'une retraite par points réduisant les droits de tous les salariés.

En revanche, ce qui ne souffrira pas de report, ce sont les mesures d'aide aux



employeurs, prétendument destinées à favoriser l'embauche des jeunes de moins de 25 ans et la relance. Pendant que beaucoup, à commencer par les grands groupes riches à milliards, suppriment des emplois par milliers, Macron et Castex s'engagent à les arroser de milliards de subventions, de prêts garantis ou

d'exonérations d'impôts et de cotisations.

Pour voir dans cette situation une « volonté de dialogue », il faut une certaine myopie, qui signifie surtout que les dirigeants syndicaux se disent prêts à collaborer avec le pouvoir pour endormir les salariés à grand renfort de phrases creuses.

Viviane Lafont

« Séparatisme » : une loi pour diviser

Poursuivant sa drague de l'électorat réactionnaire et reprenant les obsessions de Macron et de l'ex-ministre de l'Intérieur Castaner, Castex a, lors de son long discours de politique générale du 15 juillet, évoqué la mise en place d'une loi contre le « séparatisme ». Ce mot, cher à un Zemmour, vise les musulmans encore plus clairement que celui de communautarisme.

Cette loi, si elle est adoptée, devrait renforcer une circulaire déjà adressée aux préfets en novembre 2019, qui avait officialisé le déploiement sur tout le territoire de cellules de surveillance administrative et policière. Il s'agissait de repérer les « signaux faibles de repli communautaire ». Tous les services publics et les milieux

associatifs devaient être enrôlés dans cette croisade au nom de la laïcité et de l'ordre républicain, avec en première ligne l'Éducation nationale. Cette circulaire encourage la délation publique, expliquant même, notamment aux enseignants, comment repérer et signaler des signes de radicalisation islamiste.

Le 14 juillet, Macron

avait stigmatisé les marches pour Adama, contre le racisme et les violences policières, disant y voir une volonté de « séparatisme et d'antiracisme dévoyé ». En clair, cette jeunesse et ces manifestants pourraient être eux aussi dans le viseur de la loi.

Castex et Macron n'utilisent pas le terme de séparatisme à l'encontre des ghettos de riches, comme la villa Montmorency à Paris. Et quand ils se drapent du mot de laïcité, ce n'est bien sûr pas pour dénoncer les processions de la Vierge qui ont lieu sur la voie publique, ni pour exiger que les 8 000 écoles catholiques,

intégristes ou pas, soient placées sous surveillance. Non, ceux qu'ils visent, ce sont exclusivement les musulmans, les milieux d'origine immigrée et les pauvres.

En fait, toute cette campagne raciste vise deux choses. D'abord, dans la perspective des présidentielles, faire à nouveau des œillades à l'électorat xénophobe, sinon raciste, qui est celui du RN de Le Pen, mais aussi d'une grande partie de la droite, de Dupont-Aignan,

de Villiers, Wauquiez, Retailleau et bien d'autres. Et, plus largement, il s'agit là d'essayer, comme toujours, de distiller le poison de la xénophobie parmi les travailleurs. Cela en cherchant à diviser leurs rangs selon l'origine, la langue, la religion, la couleur de peau, alors même que, plus que jamais, ils ont besoin de se rassembler contre leurs véritables ennemis communs : les capitalistes et les gouvernants à leur service.

Christian Chavaux

Adama Traoré: un crime qui reste impuni



Le 18 juillet, une manifestation importante s'est déroulée à Persan et Beaumont, dans le Val-d'Oise, là où, il y a quatre ans, est mort Adama Traoré, suite à un plaquage ventral par des gendarmes, tout comme George Floyd aux États-Unis.

Depuis quatre ans, justice et police multiplient de prétendues expertises pour affirmer que la victime est morte parce qu'elle était déjà malade. Une expertise indépendante réalisée par quatre professeurs dit le contraire. Le procureur,

qui a fait des déclarations mensongères, a été muté. Mais depuis quatre ans les gendarmes n'ont toujours pas été mis en examen. Cela légitime la colère des manifestants et leur slogan : « Pas de justice, pas de paix. »

J.F.

Fêtes de Lutte ouvrière

En région parisienne, à Presles - Val-d'Oise

Samedi 26 et dimanche 27 septembre

Le confinement n'a pas permis que la 50^e fête de Lutte ouvrière ait lieu comme prévu, les 30, 31 mai et 1^{er} juin. Ce n'était que partie remise !

À Lyon

Samedi 19 et dimanche 20 septembre

À Montpellier

Dimanche 20 septembre

À Toulouse

Samedi 26 et dimanche 27 septembre

À Carros

Dimanche 27 septembre

À Rennes

Samedi 3 octobre

Recomposition de la gauche : troisième voie, nouvelle impasse

À moins de deux ans de l'élection présidentielle, la sélection d'un candidat capable d'y faire jeu égal avec Macron et Le Pen est lancée. Dernière initiative en date à gauche : l'homme de presse Laurent Joffrin, ex-directeur du *Nouvel Observateur* puis du quotidien *Libération*, vient de lancer un mouvement.

Il s'agirait d'ouvrir une troisième voie, entre les écologistes et la France insoumise, unifiant le PS, le Parti radical de gauche et les déçus de Macron qui le voudront bien. Ce mouvement bénéficie du soutien de 150 personnalités du monde de la culture, d'artistes, d'intellectuels, de militants associatifs ou syndicaux qui ont signé l'appel « pour la création d'une force alternative à gauche ». Joffrin a annoncé des assises « sociales et écologistes » pour fonder un nouveau parti dès la fin de l'été.

L'opération se résume

à essayer de faire émerger un nouveau champion pour 2022, un de plus, pour une gauche de gouvernement qui n'en manque déjà pas et où la concurrence est rude entre les potentiels présidentiables. Chez les écologistes, Yannick Jadot se voit depuis des mois en candidat de toute la gauche, tandis qu'Éric Piolle, récemment réélu maire de Grenoble, se sent pousser des ailes. Au Parti socialiste, écurie plus ancienne, les chevaux de retour, Ségolène Royal, Bernard Cazeneuve et d'autres, piaffent d'impatience, ouvertement ou pas.

La direction du PS voit quant à elle dans l'initiative de Joffrin la main de Hollande, qui y trouverait un moyen de revenir sur le devant de la scène. Sans compter Jean-Luc Mélenchon qui continue, de son côté, à jouer sa partition... en espérant que les mêmes, et d'autres encore cités, voudront bien se ranger sous sa baguette. À moins qu'à la France insoumise même un impatient ne lui ravisse cette baguette de chef d'orchestre.

Il n'est pas dit que, le rejet de Macron allant croissant dans les classes populaires, on ne voie émerger encore d'autres candidats cherchant à capter à leur profit ce mécontentement.

Rien ne différencie pourtant ces politiciens, pas même les mots creux qu'ils

servent à qui veut bien les entendre. Quant à leurs programmes, quoi qu'ils en disent aujourd'hui, ils auront tous au moins une chose en commun : celle de masquer les véritables responsables de l'aggravation de leur situation que sont les gros actionnaires et les membres du grand patronat. Car, quel que soit celui ou celle qui sortira du chapeau d'un Laurent Joffrin ou d'autres manœuvres et combinaisons du même genre, une chose est sûre : après avoir abreuvé, ou pas, les classes populaires de promesses le temps de l'élection, le prochain élu, qu'il soit de gauche, de droite ou d'ailleurs, appliquera le programme que lui aura dicté la bourgeoisie.

Jacques Le Gall



Laurent Joffrin.

Enseignement supérieur : des bacheliers recalés

Vendredi 17 juillet, la plate-forme d'orientation dans l'enseignement supérieur, Parcoursup, clôturait sa première phase. Et la ministre de l'Enseignement supérieur, Frédérique Vidal, de se féliciter que 585 000 bacheliers aient eu une proposition d'admission dans une école supérieure ou une université.

Elle concédait toutefois que 9 500 d'entre eux n'ont eu aucune proposition. Elle avance comme explication au fait qu'ils sont officiellement 3 000 de plus que l'an dernier, le taux exceptionnel de réussite au baccalauréat, 96 % contre 88 % en 2019.

Mais cette présentation des choses est en partie mensongère, tout comme son annonce sur les recalés de Parcoursup. En effet, comme les années précédentes, la ministre ne prend en compte que les élèves qui se sont manifestés pour demander une aide à l'orientation. En réalité, 52 400 bacheliers sont sans proposition, contre 32 700 en juillet 2019. Nombre d'entre eux, comme l'an dernier vont donc renoncer à suivre des études supérieures et, dans leur grande majorité, vont grossir les rangs des chômeurs. Cela

touche particulièrement les jeunes qui ont obtenu un bac professionnel et qui sont majoritairement issus des classes populaires. Le bac professionnel n'offre plus, comme cela pouvait être le cas disons voici quinze ans, une ouverture sur le marché du travail. Pour nombre de ces jeunes, avoir le bac pro ou pas ne fait guère de différence au final.

Certains rendent la plateforme Parcoursup responsable de l'échec des bacheliers à entrer dans l'enseignement supérieur. Mais ce n'est pas si simple. Depuis des années, les universités tirent le signal d'alarme : les capacités dans le supérieur restent les mêmes, alors que le nombre de bacheliers augmente pour des raisons démographiques. Il y en a eu 22 000 en plus l'an dernier, 20 000 cette année, sans que rien de sérieux n'ait été fait

pour augmenter le nombre de locaux et celui des enseignants. La conférence des présidents d'université chiffre ses besoins entre 150 à 300 millions d'euros.

Les organisations syndicales réclament plusieurs milliards pour que l'enseignement supérieur puisse fonctionner correctement. Il n'en n'est pas question, le gouvernement réserve ses largesses financières aux grandes entreprises. En revanche le couperet de la sélection par l'argent s'emploie à réduire quelque peu le nombre des étudiants. En effet les droits d'inscription dans le supérieur n'ont cessé de croître, écartant par leur montant prohibitif de nombreux jeunes de filières réservées de fait aux enfants des classes aisées, et en dissuadant même carrément d'entreprendre des études supérieures.

Aline Urbain



Justice de proximité : des propos en l'air

Lors de son discours du 14 juillet, le Premier ministre a annoncé la création d'une justice de proximité pour juger les petits délits tels que les petites incivilités, les insultes, les tags, etc. qui gâchent la vie quotidienne des gens.

Bien des comportements incivils, ou tout simplement individualistes, sont assez exaspérants pour créer des tensions entre les habitants. Cependant, ils n'ont rien à voir avec la délinquance brutale, celle qui s'en prend

aux personnes et les met en danger. Et si Castex y fait référence, c'est parce qu'il sait que c'est un sujet sensible pour beaucoup, tout en sachant qu'il n'y apportera aucune solution.

L'intention n'est même

pas de recréer les tribunaux d'instance qui existaient dans les villes de petite ou moyenne importance et qui traitaient des affaires civiles telles que, par exemple, les litiges entre voisins ou entre propriétaires et locataires, le versement de pensions alimentaires, etc. Là où ces tribunaux ont été regroupés en 2017 avec ceux de grande instance dans les plus grandes villes des départements, ils y resteront.

Et même si, pour l'instant, le fonctionnement de cette justice de proximité n'est pas définitivement établi, le ministère s'orienterait plutôt vers l'affectation de juges à la répression de ces petits délits, sans pour autant créer de postes supplémentaires.

L'intervention de Castex, comme d'autres déclarations, vise à donner une image de fermeté, qui ne changera rien à la situation

actuelle. Il n'est pas le premier à avoir tenu ce genre de propos et fait ce genre de promesse, sans qu'il y ait eu la moindre suite. Mais il est tellement plus facile de cibler les petits délinquants, bien souvent des gamins, que de dégager les moyens susceptibles d'améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers populaires.

Marianne Lamiral

Épidémie : incurie gouvernementale

Le gouvernement admet maintenant que l'épidémie de Covid-19 repart à la hausse. Il met en cause le relâchement des mesures barrières et tente encore une fois de se dédouaner. Sa seule solution pour l'instant est de rendre le port du masque obligatoire dans les lieux publics clos et de faire planer la menace de nouveaux confinements localisés.

Il est trop facile d'expliquer ainsi la remontée épidémique. Il s'agit d'un phénomène qui touche de nombreux pays, et notamment les pays voisins.

Dès le mois de mars, l'OMS avait préconisé les tests et l'isolement des patients comme les moyens principaux de lutte contre le coronavirus. Clairement, les pays qui ont le mieux résisté à l'épidémie sont ceux qui les ont utilisés largement, en testant un maximum de personnes ayant été en contact avec des cas positifs.

Et c'est sur ce point que l'attitude des autorités

françaises reste lamentable. En mars, le manque de tests et de suivi des patients a rendu nécessaire le confinement quand l'épidémie est devenue trop importante. Maintenant, il semble que le matériel de test existe en quantité suffisante, mais ce qui manque est le personnel pour l'utiliser et pour organiser un dépistage ciblé autour des cas positifs.

Ceux qui essaient actuellement de se faire tester se heurtent souvent à de grandes difficultés. Les laboratoires privés proposent parfois des rendez-vous dans plusieurs semaines, ce qui n'a aucun sens. Rien

n'indique clairement lesquels prennent des patients sans rendez-vous. Le test coûte plus de 70 euros à ceux qui n'ont pas d'ordonnance alors que, dans bien des régions, il est impossible de voir un médecin. Cela allonge encore la durée pour obtenir le test.

En ce qui concerne le traçage, la situation est tout aussi effrayante. L'application StopCovid mise en place par le gouvernement est un échec total. Il n'est plus question non plus des brigades sanitaires qui devaient effectuer des enquêtes et organiser le dépistage autour des cas positifs.

Au total, selon les chiffres de Santé publique France, 17 % des personnes présentant les symptômes évocateurs du coronavirus se sont vu prescrire un test diagnostique et seulement 12 % rapportent avoir été testées.



File d'attente pour faire le test, en Mayenne.

STÉPHANE MAHÉ/REUTERS

Ainsi, le fait que l'épidémie remonte après la fin du confinement est peut-être un phénomène normal mais, si elle devient à nouveau incontrôlable, ce

sera avant tout parce que le gouvernement avait autre chose à faire que de mettre en place les moyens connus et efficaces de s'y opposer.

Jean Pollus

Port du masque : ça finit par coûter cher



Face à la multiplication des signaux de reprise de l'épidémie de Covid-19, le gouvernement a rendu obligatoire le port du masque dans les lieux publics clos à partir du lundi 20 juillet, sous peine d'une amende de 135 euros.

De l'avis des médecins et épidémiologistes, la systématisation du port du masque est une mesure nécessaire. Mais, comme à son habitude, le gouvernement n'exerce sa contrainte que sur la population : les entreprises, elles, pourront « gérer au cas par cas », selon le Premier ministre Jean Castex. Pourtant, 20 % des clusters détectés depuis fin mai l'ont été dans une entreprise. Il n'est pas question non plus de rogner les profits des vendeurs de masques : le gouvernement a simplement limité le prix de vente du masque chirurgical à 95 centimes l'unité, alors qu'il en valait 10 avant l'épidémie. Cela tout en prélevant sa dîme, la TVA, au passage.

En rendant le port du

masque obligatoire, le gouvernement prend en réalité une mesure qui ne lui coûte rien, au contraire, car c'est la population qui va la financer. Utiliser deux masques par jour, selon le journal *Le Parisien*, coûte 24 à 57 euros par personne et par mois : soit un budget supplémentaire plus que conséquent et insupportable même, pour des familles ouvrières ou populaires.

L'État aurait bien sûr les moyens de prendre en charge ce coût : pour fournir à toute la population de plus de quinze ans deux masques par jour, il ne faudrait que 612 millions d'euros par an : une somme bien inférieure aux milliards offerts par l'État aux capitalistes. Mais il n'en a jamais été question.

L'obligation du port du

masque est aussi une mesure politique : elle permet au gouvernement d'apparaître comme actif dans la lutte contre l'épidémie, sans qu'il risque de se voir reprocher de restreindre l'activité économique. Cette obligation a ainsi été accompagnée d'un discours moralisateur sur le relâchement des comportements individuels, et les médias ont multiplié les reportages montrant des vacanciers trop serrés sur des plages ou dans des boîtes de nuit.

Attribuer la reprise de l'épidémie à l'inconscience de la population est un moyen de noyer la responsabilité de ceux qui gèrent et dirigent cette société, gouvernement et patronat, non seulement par leur impréparation mais par la façon dont ils ont poussé à la reprise de toute l'économie, dont l'industrie touristique, sans véritable contrainte de sécurité pour le patronat.

Claire Dunois

Charente-Maritime : quels responsables pour les cancers ?

Depuis 2008, cinq enfants ou adolescents de la commune de Saint-Rogatien (2 000 habitants) ont déclaré une leucémie ou un lymphome. Une jeune de 15 ans en est morte l'an dernier.

Une association de parents accuse à la fois les pesticides utilisés dans les champs voisins et les fumées dégagées par une usine de bitume de la commune voisine de Périgny. Le chrysène présent dans ces fumées est en effet répertorié comme cancérigène, et le glyphosate, utilisé comme pesticide, comme cancérigène probable.

À la douleur des parents et aux inquiétudes des habitants est opposée une étude épidémiologique selon laquelle cette proportion de cancers juvéniles, quatre fois supérieure à la moyenne nationale, ne suffit ni à prouver ni à exclure un lien avec l'environnement. Mais la moyenne nationale elle-même reflète les risques industriels et les polluants agricoles présents à l'échelle de tout le pays !

Pour répondre aux questions légitimes des habitants, il n'existe aucune étude statistique d'envergure qui prenne en compte, à l'échelle nationale, les lieux d'habitation, de travail ou de scolarisation

successifs des malades de cancers, la composition des pesticides épanchés à proximité de leurs domiciles aux dates où ils y vivaient, la composition des produits utilisés ou rejetés par les usines alentour (protégée par le secret industriel) et la présence de polluants dans l'eau ou l'air. Seules de telles études à grande échelle et dans la durée permettraient d'établir des corrélations entre maladies et environnement, et de rechercher d'éventuels « effets cocktails » entre différents polluants.

Ce serait indispensable pour étudier les causes de cancers. Mais cela nécessiterait d'une part des moyens que l'État n'est pas plus prêt à déployer que pour permettre aux hôpitaux de fonctionner dignement. Et cela requerrait d'enfreindre le sacro-saint secret industriel qui protège les pollueurs. Deux raisons qui empêchent les familles de connaître la vérité pour éviter que d'autres en soient victimes.

David Louvois

Union européenne : un attelage brinquebalant

Mardi 21 juillet au petit matin, les responsables des 27 pays de l'Union européenne ont fini par accoucher d'un accord visant, disent-ils, à relancer une économie mise à mal par le Covid-19.

L'UE empruntera sur les marchés financiers de quoi verser 390 milliards d'euros de subventions aux pays les plus touchés, notamment l'Espagne, l'Italie et la France. Elle pourra également emprunter jusqu'à 360 milliards d'euros, pour les reprêter aux pays qui en feraient la demande. Les subventions sont assurées par l'ensemble des 27, les prêts seront remboursés par les pays emprunteurs.

Cela s'ajoutera aux centaines de milliards d'euros déjà sortis pour garantir les profits des grands groupes capitalistes. Devant le ralentissement économique et commercial consécutif à la pandémie, les États tentent, comme en 2008, de faire repartir la machine en l'arrosant de monnaie. En acceptant le plan de relance proposé par la France et l'Allemagne, l'Union européenne se borne à faire en commun ce

que chaque État fait pour son propre compte. Et elle le fait, en réalité, à petite échelle. La France, par exemple, touchera 40 milliards d'euros de l'UE. Le Maire a déclaré qu'ils serviraient à couvrir une partie du plan de relance de 100 milliards prévu pour septembre, lequel ne fait que suivre les 340 milliards d'euros débloqués dès le début de la crise et les subventions particulières, à coups de milliards d'euros également, offertes à l'automobile, l'aéronautique, l'armement, etc.

Ce plan de 750 milliards d'euros, initialement proposé par Merkel et Macron, est surtout destiné à relancer la machine économique au sud de l'Europe. L'économie européenne est fortement intégrée et les capitalistes allemands et français ne peuvent envisager une faillite de pays aussi importants que l'Italie ou l'Espagne, à la



fois fournisseurs et clients. C'est pourquoi le patronat allemand, jusque-là farouchement opposé aux dettes européennes communes, a demandé à sa représentante de se prononcer pour ce plan.

Les dirigeants des deux grandes puissances européennes avaient un deuxième, et peut-être premier, motif dans l'affaire. Macron, au cours des négociations, a déclaré : « Si on met en difficulté les dirigeants on risque de favoriser le populisme dans ces pays. » C'est vrai pour ceux qui ont bénéficié du plan, particulièrement en Italie où l'extrême droite menace de revenir au gouvernement en dénonçant l'UE qui abandonne la péninsule. Quant

à Rutte, le Premier ministre néerlandais qui a combattu le plan, il gouverne sous la menace de l'extrême droite et tient à lui donner des gages sur le terrain de l'égoïsme national en refusant de payer pour les Européens du sud.

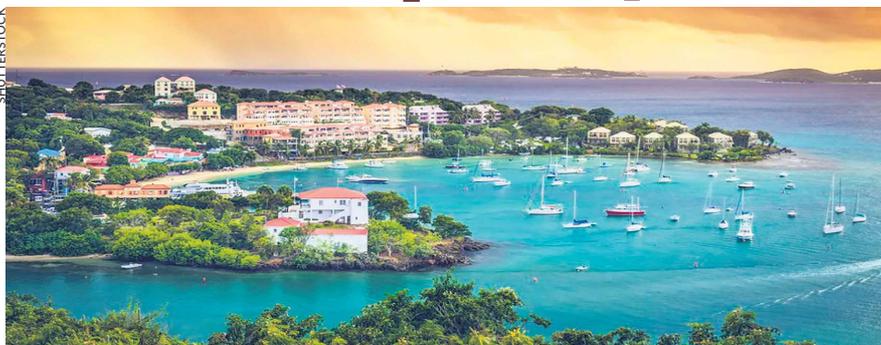
Mais, à ce jour, les grandes entreprises industrielles et financières européennes veulent pouvoir disposer d'un marché et d'une monnaie uniques, garantis par l'UE, et cela pèse plus que les difficultés de tel ou tel politicien. Au prix d'une réduction de la participation financière des pays récalcitrants, de l'assurance que l'on contraindra les pays emprunteurs à faire payer leur population, d'une résolution n'engageant

personne quant au respect de l'état de droit, tous les négociateurs sont sortis de la salle en criant victoire.

Celle-ci risque d'être de courte durée, car la crise économique ne peut que renforcer les tendances centrifuges en Europe. L'exemple de la Grande-Bretagne et du Brexit montre que les dérapages politiques peuvent conduire à des sorties de route incontrôlées. Et, surtout, la lutte pour la vie entre groupes capitalistes pousse chacun d'eux à s'appuyer de plus en plus sur son État national, ce qui constitue le plus corrosif des dissolvants de l'Union européenne des bourgeoisies.

Paul Galois

Évasion fiscale : quand le patronat fraude en très très grand



Un paradis fiscal : les îles Vierges britanniques.

Depuis près de trois ans, les 4 000 multinationales des pays membres de l'OCDE sont censées informer des mouvements de leurs capitaux. Elles ne sont que 15 à l'avoir fait, mais cela a suffi pour estimer que 1 150 milliards d'euros se perdent dans des paradis fiscaux.

Après la crise de 2008, il a été beaucoup question de paradis fiscaux et de moraliser le secteur. On a dressé des listes noires, grises et autres, mais l'évasion dont il est question ici se réfugie peu dans les paradis fiscaux classés en liste noire. En effet cette évasion fiscale-là ne concerne que 7 % des 1 150 milliards évoqués.

Le gros de cette somme, soit 72 %, alimente des États européens comme le Royaume-Uni, la Suisse, le

Luxembourg et... les Pays-Bas, qui sont autant de paradis fiscaux qui ne figurent pas sur les listes noires, mais jouent le même rôle. Ainsi le Royaume-Uni, qui fait partie de l'OCDE, ne fournit aucune information sur cette activité.

Plus troublant encore : les experts de l'OCDE ont noté que, pour chaque euro d'impôt sur les bénéfices des multinationales payé dans un paradis fiscal, six euros sont perdus pour le reste du

monde. Ainsi, sur les 400 milliards d'euros dont l'OCDE connaît tous les mouvements, 125 milliards sont allés aux Pays-Bas, ce qui fait de cet État fondateur de l'Union

européenne le meilleur refuge pour l'argent des multinationales. Quand l'État néerlandais empoche 3 milliards sur cette manne, il fait perdre plus de 20 milliards à ses voisins. Cela n'a pas empêché, lors du dernier sommet de l'Europe, ses représentants non seulement de prendre la pose dite frugale, mais aussi de faire la leçon aux États qu'ils considèrent comme « cigales » !

Le ratio est identique au Luxembourg : pour un euro d'impôt payé par une multinationale, ce sont 20 euros perdus par les voisins. Mais le ratio est encore supérieur aux Bermudes, avec 1 pour 24, et aux îles Caïmans, avec

1 pour 112. Les grands gagnants sont les îles Vierges britanniques, où le ratio est de 1 pour 314 !

En tout cas, les conclusions de l'OCDE sont sans appel : tandis que les multinationales européennes les plus riches se frottent les mains de leur astuce fiscale, l'argent manque pour le développement et dans les budgets sociaux des États européens. Ce manque à gagner, évalué à 300 milliards, diminue d'autant les budgets de l'éducation, du logement, des transports ou de la santé, avec les conséquences tragiques constatées lors de la récente pandémie.

Jacques Fontenoy

À quand le capitalisticide ?

La firme Monsanto a fabriqué et commercialisé pendant des années des pesticides aussi bénéfiques pour ses profits que nocifs pour la santé des utilisateurs.

Des milliers de malades ou de familles de malades ont engagé des poursuites pour empoisonnement, au point que, lorsque Bayer a racheté Monsanto, le groupe a provisionné dix milliards de dollars pour

éteindre ces menaces juridiques et financières.

Cela ne lui coûtera peut-être pas aussi cher. Dewayne Johnson, un jardinier aujourd'hui mourant, avait été le premier à gagner son procès contre

Monsanto et une indemnité de 285 millions de dollars, en juillet 2018.

Trois mois après, l'indemnité passait à 78 millions et, lundi 20 juillet, un nouveau tribunal l'a réduite à 20 millions de dollars.

Les puissants ont raison d'avoir confiance dans la justice : elle leur fait rarement défaut.

P. G.

États-Unis : des statues symboles d'un passé raciste

Alors que le mouvement contre le racisme et les violences policières se poursuit aux États-Unis, de nombreux monuments, statues et symboles glorifiant le passé esclavagiste du pays ont été pris pour cible par les manifestants.

Ily a plusieurs centaines de ces statues, et quelque 1 500 symboles confédérés dans le sud du pays. Nombre d'entre elles ont été érigées au début du 20^e siècle, alors que le Ku Klux Klan connaissait un nouvel essor, ou même après la Seconde Guerre mondiale. Certaines ont récemment été déboulonnées par les autorités locales, d'autres ont été mises à bas par des manifestants, aussitôt attaqués par Trump et tout ce que le pays compte de racistes.

Dans l'éditorial de ses bulletins d'entreprise (5 juillet), dont nous traduisons ici les principaux extraits, le groupe trotskyste américain The Spark revient sur cette histoire.

« Oui, les statues confédérées doivent être abattues et réduites en miettes. Ce ne sont pas seulement d'innocents morceaux de ciment ou de roche. Ils symbolisent le système barbare dont le but était l'esclavage, la propriété d'êtres humains à des fins commerciales.

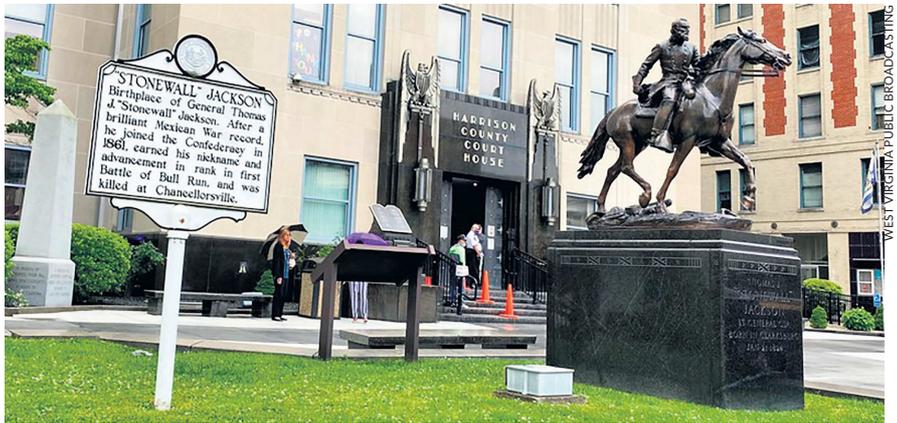
De l'esclavage à la guerre de Sécession

Les statues que les jeunes abattent aujourd'hui glorifient des hommes violents qui ont mené une guerre

brutale pour préserver l'esclavage. Au sein de la Convention constitutionnelle qui a établi la Confédération des États sécessionnistes, son nouveau vice-président, Alexander Stephens, expliqua ainsi en 1861 le but des rebelles : « Notre gouvernement est fondé sur l'idée que le nègre n'est pas égal à l'homme blanc ; que l'esclavage, la subordination à la race supérieure, est sa condition naturelle et normale. Notre nouveau gouvernement est le premier, dans l'histoire du monde, basé sur cette grande vérité physique, philosophique et morale. »

La Confédération et tous les généraux, à commencer par Robert E. Lee, combattaient pour maintenir par la force l'esclavage dans le Sud, et pour l'étendre vers les nouveaux territoires à l'ouest et jusqu'aux États agricoles du Midwest au nord.

Quelle que fût la lenteur du cheminement d'Abraham Lincoln (le président de 1861 à 1865), quelles que fussent ses hésitations, il comprenait qu'un même pays ne pouvait être à moitié fondé sur le travail des esclaves, et à moitié sur le travail libre. Ce n'était pas un choix moral, c'était un choix pratique,



Statue érigée en 1953 à Clarksburg en Virginie Occidentale, en l'honneur du général confédéré Jackson.

avec des implications morales. La qualité de Lincoln fut de reconnaître ce que les généraux nordistes Grant et Sherman reconquirent avant lui : que le Nord ne pouvait l'emporter s'il n'émancipait pas les esclaves. Les troupes des armées de l'Union étaient composées des fils de fermiers du Nord qui comprenaient cette même vérité. Le Sud fut vaincu quand les esclaves s'émancipèrent, quittèrent les plantations, paralysant l'économie du Sud, renforçant les armées du Nord. Les esclaves entraînaient derrière eux de nombreux Blancs sans terre, qui n'avaient pas intérêt à la guerre menée par la Confédération. Ensemble, ils entraînaient des Blancs pauvres qui désertèrent de l'armée sudiste.

Pendant quelque temps après la guerre de Sécession, une vraie démocratie se développa dans le Sud, fondée sur les pauvres des campagnes, les anciens esclaves et les Blancs pauvres, qui avaient tous absolument besoin de terres. Ce fut la Reconstruction, une brève période, pendant laquelle la population

pauvre constitua ses propres gouvernements, établit des écoles pour les enfants et des cliniques pour une population ravagée par la maladie.

Les statues de la ségrégation

Les statues abattues aujourd'hui n'existaient pas au cours de cette période. En fait, elles furent érigées près de quarante ans après la fin de la guerre. Elles célébraient le règne de la terreur dans le Sud, mettant fin à la Reconstruction et renvoyant les anciens esclaves à des conditions proches de la servitude.

D'anciens généraux confédérés créèrent le Ku Klux Klan, en l'utilisant comme un instrument violent pour revenir sur l'émancipation. La statue de l'un d'entre eux, Edmund Pettus, qui fut l'un de ses dirigeants, fait partie de celles qui sont aujourd'hui abattues.

Toutes ces statues ont été érigées pour dire aux Noirs qu'ils devaient savoir quelle était leur place et y rester. Et pour dire aux Blancs pauvres qu'ils devaient s'estimer chanceux, même s'ils étaient pauvres, de n'être pas noirs.

Chacune de ces statues est liée à un bain de sang dans le Sud. Être lynché était le sort de nombreux hommes noirs pendant des générations ; être violée était le sort de nombreuses femmes noires. Avec le Klan, des Blancs pauvres étaient transformés en lâches gardiens de l'ordre ancien ressuscité.

C'est cette histoire violente, que le Klan a imposée à tous ceux qui vivaient dans le Sud, que des hommes comme Trump veulent célébrer et préserver.

Mais il y a une autre histoire à célébrer. La population noire est parvenue non seulement à survivre, mais à s'organiser, à transmettre son histoire d'une génération à l'autre, à passer les connaissances acquises grâce à cette vie solidaire : le fait de dépendre les uns des autres et d'en retirer une force collective. Il y a une force morale immense issue de cette expérience, qui parvient jusqu'à nous aujourd'hui. C'est cette histoire que nous devons tous célébrer, noirs, blancs et immigrés. »

The Spark

Brésil : les "motoboy" manifestent

Mercredi 1^{er} juillet, une manifestation d'un millier de livreurs à moto, les « motoboy », a bloqué la principale avenue de Sao Paulo.

Dans toutes les grandes villes, ils étaient nombreux à faire grève contre les revenus inférieurs au smic (170 euros), contre les journées à rallonge, le manque de droits sociaux et de protections contre le Covid, l'arbitraire des plateformes Internet qui, pour un oui ou pour un non, les déconnectent et donc les privent de travail.

Les motoboy seraient sans doute plus de 200 000 à Sao Paulo, le double dans tout le pays, et neuf sur dix ne sont pas déclarés, comme 40 % des travailleurs brésiliens. Avec la pandémie et le confinement, il y a eu accroissement des commandes, mais pas des revenus des livreurs : les plateformes, Uber Eats, Isi Food et autres, ont simplement empêché plus de

profits.

Depuis avril, les livreurs se mobilisent sur les réseaux sociaux, font signer des pétitions, descendent parfois dans la rue. Dans la manifestation du 1^{er} juillet, on lisait sur leurs banderoles « Livreurs unis contre la précarité », « Nos vies valent plus que leurs profits », mais aussi « Livreurs antifascistes ». Car certains de leurs leaders militent contre Bolsonaro et le coup d'État militaire qui selon eux menace le pays. Ils font partie de l'opposition de gauche et du centre qui dénonce la dérive dictatoriale du président.

Ce qui est sûr, c'est que la situation des classes populaires empire. Un travailleur sur deux serait au chômage, du fait

de la pandémie qui a déjà tué 84 000 Brésiliens. Elle frappe en priorité les Noirs et les habitants des favelas, et les motoboy en font partie. Sous couvert de lutte contre l'épidémie, le gouvernement a permis aux patrons

de suspendre les contrats de travail et d'imposer plus de flexibilité.

Bolsonaro se montre moins depuis que, malgré ses rodomontades, il a fini par contracter le Covid. Mais gouverneurs d'État et maires

de capitaux déconfinent peu à peu pour renvoyer les salariés au travail, malgré les cris d'alerte des médecins. La crise sanitaire n'est pas finie, la crise économique est déjà là et continue de s'aggraver.

Vincent Gelas



Manifestation en avril dernier

10 juillet 1940 : le vote des pleins pouvoirs à Pétain

Le 10 juillet 1940, par 569 voix pour, 80 contre et 17 abstentions, les députés et sénateurs français rassemblés à Vichy votaient les pleins pouvoirs à Pétain. Ils approuvaient la fin de la République, accordant quasiment tous les pouvoirs à un vieux maréchal réactionnaire.



Ces parlementaires mettaient ainsi aux commandes des hommes non seulement prêts à organiser la collaboration avec le régime nazi victorieux, mais qui affichaient leur volonté de supprimer les libertés publiques, qui feraient la chasse aux opposants, réviseraient les naturalisations obtenues depuis 1927 et déporteraient les Juifs vers les camps de la mort.

Les députés avaient été élus en 1936, dont une bonne partie sur le programme du Front populaire qui promettait le pain, la paix et la liberté. Quatre ans après, 90 des 126 parlementaires socialistes et 170 élus radicaux sur 197 votèrent pour la mise en place d'un régime d'extrême droite, les 72 députés communistes ayant été démis auparavant en janvier 1940.

En quatre ans la politique des gouvernements issus de l'assemblée élue en 1936, à majorité communiste, socialiste et radicale, aboutissait à l'intronisation de Pétain. Une grande partie de la classe politique se retrouvait unie pour offrir à la droite réactionnaire les moyens d'achever « la gueuse » comme elle appelait la République,

et renforçait la bourgeoisie française dans sa lutte contre le monde ouvrier face auquel elle avait dû reculer quatre ans plus tôt.

Du Front populaire à l'entrée en guerre

L'arrivée au pouvoir de Pétain était le point d'orgue d'une évolution de plus en plus réactionnaire de la vie politique en France. À peine l'assemblée élue en 1936, les dirigeants des partis socialiste et communiste avaient mis tout leur poids pour arrêter la vague de grève et d'occupation d'usines de mai-juin 1936. Utilisant son crédit de parti se réclamant de la Révolution russe, le Parti communiste avait sauvé la mise à la bourgeoisie qui risquait de tout perdre. C'était une trahison majeure du mouvement ouvrier.

Bien d'autres trahisons avaient suivi, accompagnant la contre-offensive patronale. En 1937, Léon Blum encore chef du gouvernement avait laissé sa police tirer sur des manifestants rassemblés à Clichy contre un rassemblement d'extrême droite, faisant cinq morts. Ses successeurs au pouvoir avaient mis d'autant plus facilement en pièces les avancées

obtenues par les grévistes de 1936, faisant disparaître les 40 heures hebdomadaires, rétablissant le salaire aux pièces et la semaine de six jours de travail. Face aux réactions ouvrières les patrons avaient multiplié les sanctions, les licenciements et les listes noires de militants.

Pendant ces années de crise qui précédaient la guerre, la classe politique, quelles que soient ses nuances, avait ainsi aidé la bourgeoisie à aggraver l'exploitation, et au besoin à briser les résistances. Les partis ouvriers avaient contribué à démoraliser le mouvement ouvrier.

La recherche d'un accord avec Hitler

La guerre accéléra le basculement vers la droite de la vie politique française. Le Parti communiste ayant apporté son soutien à la signature par l'URSS du pacte germano-soviétique le 23 août 1939, il vit sa presse interdite. Malgré le fait que les

adhérents du parti révoqués. Tout cela ouvrait la voie à l'arrivée au pouvoir de Pétain.

En mai 1940, neuf mois après la déclaration de guerre, les troupes allemandes balayèrent en quelques semaines les troupes françaises, occupant une partie importante du territoire. L'état-major en déroute et le gouvernement en fuite laissaient la population à l'abandon, 8 millions de personnes fuyant l'avancée des troupes allemandes.

Pour la bourgeoisie française il fallait trouver une solution pour continuer à faire ses affaires, sauvegarder si possible son emprise sur l'empire colonial, quitte à trouver un accord avec la puissance victorieuse. Le gouvernement et avec lui l'essentiel de la classe politique de la Troisième République, tenaient à maintenir un appareil d'État même croupion afin, comme le formulait le général Weygand, de « garder quelques troupes pour préserver l'ordre pu-

clauses militaires contraignantes, il laissait aux autorités françaises le soin d'organiser le pouvoir à leur façon. Le choix de mettre en place une dictature réactionnaire, antiouvrière et antisémite fut ainsi celui du personnel dirigeant de la Troisième République, l'appareil d'État quasiment inchangé se mettant à son service.

En collaborant à l'arrivée au pouvoir de Pétain, les parlementaires des partis de gauche ne firent pas que se suicider politiquement. Ils livrèrent consciemment les classes populaires à celui qui avait réprimé les mutineries de 1917, mené une campagne sanglante contre Abd El-Krim pour maintenir le Maroc dans le giron colonial français, et qui était devenu ministre du gouvernement Doumergue à l'occasion des émeutes d'extrême droite de février 1934.

La politique des partis du Front populaire avait brisé l'élan ouvrier qui seul



L'Assemblée réunie à Vichy vote les pleins pouvoirs à Pétain.

députés communistes aient voté les crédits de guerre le 2 septembre, la dissolution du PC fut décrétée par le gouvernement le 26 septembre 1939. 3 400 militants communistes furent mis en prison puis envoyés dans des camps. Ceux qui continuèrent à militer durent souvent passer dans la clandestinité. Les syndicats sous leur influence furent dissous et les fonctionnaires

blic qui peut être gravement menacé demain». Ce rôle fut endossé par le maréchal Pétain dont l'auréole de vainqueur de Verdun servit à enrober l'affaire. Le 16 juin il était appelé à former un gouvernement où deux socialistes trouvèrent place sans difficulté.

Moins d'une semaine plus tard l'armistice était signé. S'il prévoyait la division du territoire et des

aurait pu mettre un coup d'arrêt révolutionnaire à la marche à la guerre. En accompagnant le sauvetage économique et politique de la bourgeoisie française et de ses profits aux dépens du monde ouvrier, leurs dirigeants avaient fait le lit de l'extrême droite, avant de donner une caution parlementaire à la mise en place de la dictature.

Gilles Boti

Lisez Lutte de classe

revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 209 (juillet - août 2020):

- Contre l'offensive capitaliste, un programme de combat pour les travailleurs
- États-Unis : un vaste mouvement contre le racisme et les violences policières
- « Plus jamais ça », ou le réformisme au temps du coronavirus
- Des mobilisations contre le racisme et les violences policières
- à la compréhension de leurs racines sociales
- École : ce que l'épidémie a révélé et aggravé
- L'armée française enlisée au Mali

Prix : 2,50 euros - Envoi contre cinq timbres à 0,90 euro.



« Performance collective » : Accords de Pauvreté Collective

Les chantages à l'emploi se multiplient dans les entreprises, avec l'alibi de la crise sanitaire. Les patrons demandent aux travailleurs d'accepter une aggravation de leurs conditions de travail ou une baisse de salaire, en échange d'une hypothétique préservation de leur emploi.

Cela prend souvent la forme d'un accord de performance collective à signer par les syndicats. Ce dispositif a été instauré par Macron en juillet 2017, bien avant que l'on parle du coronavirus. Il remplaçait et fusionnait d'autres accords du même type permettant d'exercer un chantage sur les salariés, à ceci près que désormais le patron n'est même plus tenu de justifier de difficultés économiques. Quant au travailleur qui en refuse les conséquences, il peut être purement et simplement licencié sans

même bénéficier d'un licenciement économique.

Les travailleurs en grève de Derichebourg Toulouse qualifiaient en juin dernier l'APC signé par la direction et le syndicat FO d'« Accord de Pauvreté Collective », ou « d'Accord Pour Crever ». Il les privait de leurs primes de transport et de repas, et une partie d'entre eux perdaient leur 13^e mois. C'était 500 euros en moins par mois.

La précédente ministre du Travail, Muriel Pénicaud, avait appelé les

patrons à utiliser largement ce dispositif, le présentant comme une alternative aux suppressions d'emplois. On ne compte plus les exemples prouvant le contraire. Les profits patronaux sont la seule chose que garantissent les accords aggravant l'exploitation des travailleurs en échange d'un maintien de l'emploi, total ou partiel.

À l'usine de Smart Hambach, Mercedes avait imposé en 2016 aux travailleurs de travailler 39 heures payées 37 en leur mettant le couteau sous la gorge. Aujourd'hui, cette entreprise se débarrasse de l'usine et 1 600 travailleurs sont menacés. Cela n'a rien d'exceptionnel. Quand la fermeture d'une usine est annoncée, on apprend bien souvent que les salariés



avaient accepté des sacrifices dans l'espoir d'éviter cette issue. Les sacrifices en question ont enrichi les patrons, et les travailleurs prennent quand même le chemin de Pôle emploi.

Cette méthode s'apparente à celle du chef de la mafia dont la phrase favorite dans le film *Le Parrain* était : « On va lui faire une proposition qu'il ne pourra pas refuser. » Les mafiosi

sont simplement remplacés par des DRH et, comme dans le film, le fait d'accepter la proposition ne garantit pas la survie.

On sait depuis longtemps que céder à un chantage ne fait que renforcer les maîtres chanteurs. Pour les travailleurs, la seule voie possible est celle de la lutte pour imposer leurs propres conditions.

Daniel Mescla

Daimler : un patron qui prépare la guerre aux salariés

C'est à dessein mi-juillet, en pleine négociation avec le syndicat allemand IG Metall d'un plan de 10 000 suppressions d'emplois initié il y a quelques mois, que le directeur des Ressources humaines du groupe Daimler, de 278 000 salariés (dont dépend Mercedes), a fait à la presse des déclarations fracassantes.

Juste dix jours après l'annonce de la liquidation de son usine Smart en France, avec la menace de milliers de licenciements induits, Wilfried Porth estime que la situation est bien plus grave que lors de la crise de 2008, qui avait entraîné à l'époque une saignée sur les effectifs. Pour lui, selon la presse, il s'agit d'une « crise economico-socio-sanitaire, qui devrait ouvrir la voie à restructuration de l'industrie automobile allemande, mais plus généralement dans le monde ». Aussi, toujours selon lui, « il ne faudra pas laisser place aux demi-mesures, qui ne feront que retarder le problème mais... il faudra tailler dans le vif, dans le gros du problème et éviter les tergiversations avec les syndicats ».

« Nous avons dans les usines actuellement beaucoup trop d'employés en fabrication », estime ce DRH. Sur les sites directement menacés, le nom de l'usine d'Untertürkheim, près de Berlin, est déjà évoqué, ainsi que certaines filiales de voitures particulières et

de poids lourds. Ces licenciements ne devraient pas concerner que les ouvriers. Les milliers d'employés du service informatique du groupe sont sur la sellette, sans parler des cadres dits improductifs.

Toujours selon le DRH, en plus des licenciements, il faudra remettre en cause, voire supprimer une bonne partie des acquis sociaux mis en place dans le passé. Cela concerne les conventions collectives qui définissent les conditions de pause, les congés, etc. Il faudrait aussi modifier sans compensation salariale le nombre d'heures de travail et remettre en cause les primes de diverse nature, ainsi que l'intéressement.

Daimler-Mercedes n'est évidemment pas un petit entrepreneur aux abois. C'est le groupe automobile le plus rentable du monde, qui contrôle directement ou indirectement des centaines de milliers de salariés. Il n'a pas subi la récession qu'ont connue les autres groupes automobiles et a été capable de sortir des



Grève à Daimler Untertürkheim en 2018.

milliards pour financer ses escroqueries sur le Dieselgate. Daimler-Mercedes, en année normale, engrange 11 milliards de bénéfices déclarés et a sous le coude des milliards par dizaines ou plus.

Cela n'empêche pas un Wilfried Porth, évidemment inspiré par les actionnaires de Daimler-Mercedes, de préparer une guerre aux salariés, qui d'après lui ne concerne pas seulement ce groupe mais l'ensemble de l'industrie automobile mondiale. Ces capitalistes veulent garantir leurs marges, quelle que soit la situation économique, et ils pensent que le plus simple pour cela est de faire payer les travailleurs, quitte à s'orienter vers un massacre de leurs emplois et de leurs droits sociaux.

Paul Sorel

Troyes : hold-up au tribunal

Au tribunal de Troyes, en temps normal, c'est déjà les conditions de travail difficiles. Mais durant le confinement, les employés ont été mis à rude épreuve.

Comme dans la plupart des lieux de travail, celles et ceux qui ont dû venir au bureau et côtoyer leurs collègues l'ont fait dans les premières semaines sans aucune protection.

Les employés confinés chez eux se sont vu imposer les jours de congés payés, et autant de leurs RTT sont passés à la trappe, sans compter les deux jours de RTT des mois où ils ne pouvaient pas venir au tribunal. C'est un peu une « lourde peine », alors qu'ils n'étaient aucunement responsables

de cet arrêt obligé de leurs activités. C'est d'ailleurs à ce genre de sauce qu'ont été mangés tous les fonctionnaires d'État suite au décret Covid-19.

Un jour, la livraison de masques est enfin arrivée. Oh surprise en ouvrant les cartons, il s'agissait de... cagoules ! Il y avait eu une erreur de référence dans la commande, paraît-il. Peut-être était-ce pour mieux mettre en œuvre ce hold-up des jours de congés ?

Aujourd'hui, un nouveau ministre a été nommé. Avec tout ce qu'ont supprimé les deux derniers ministres de la Justice, on se demande à quelle nouvelle escroquerie s'attendre.

Correspondant LO

GEMS – Buc :

la santé des actionnaires avant tout

Alors que la pandémie du Covid n'a entraîné aucune baisse d'activité notable et que l'activité de conception et de fabrication de matériel radiologique est l'une des activités les plus profitables de General Electric, la direction a décidé de supprimer 494 emplois en Europe, dont 283 en France, dans son activité de santé.

En France, les postes menacés chez General Electric Medical Systems à Buc dans les Yvelines sont principalement occupés par des cadres. Cela signifie le départ d'un salarié sur dix,

et d'un sur cinq dans les secteurs concernés par ces suppressions.

Evidemment, la direction évoque des difficultés, des marchés de la radiologie en réduction et sa volonté

d'y améliorer son positionnement. Mais en réalité, ce qu'elle recherche est un niveau de rentabilité inchangé à la suite de la vente de son secteur de biopharmacie qui, dans sa filiale liée à la santé, était encore plus profitable que celui de la radiologie.

Aujourd'hui, la direction a beau affirmer qu'aucun départ ne sera contraint, que tous se feront sur la base du volontariat, personne

n'y croit vraiment, car tous les secteurs sont concernés : études, maintenance, ventes, finance, juridique, qualité et même ressources humaines.

À l'entendre, un départ ne sera possible que si le salarié peut prétendre à une retraite à taux plein avant fin 2021 ou présente un nouveau projet professionnel à l'extérieur, qu'il devrait trouver en deux mois.

Alors qu'en temps

normal le manque de personnel se fait partout sentir, ces départs vont encore aggraver la situation. Aujourd'hui, l'immense majorité du personnel qui est en télétravail n'a pas eu l'occasion de faire connaître son point de vue. Mais il n'est pas besoin d'être fin psychologue pour savoir que cela ne passera pas comme une lettre à la poste.

Correspondant LO

Cooperl – Lamballe : racket en bande organisée

Douze sociétés de l'agroalimentaire et de la grande distribution, dont la Cooperl à Lamballe dans les Côtes-d'Armor, Intermarché et quelques autres, viennent d'être condamnées par l'Autorité de la concurrence à payer 93 millions d'euros pour avoir formé un cartel.

Cette bande organisée s'est en effet entendue illégalement sur le prix du jambon et autres charcuteries entre 2010 et 2013. La Cooperl, et sa filiale Brocéliande, devront payer plus de 35 millions d'euros. Les sommes sont fonction de leur responsabilité dans cette escroquerie organisée.

À l'aide de réunions secrètes dans des hôtels parisiens et lyonnais, accompagnées de nombreux coups de téléphone croisés, cette bande de malfaiteurs ayant pignon sur rue se coordonnait pour

gruger les abatteurs et les consommateurs.

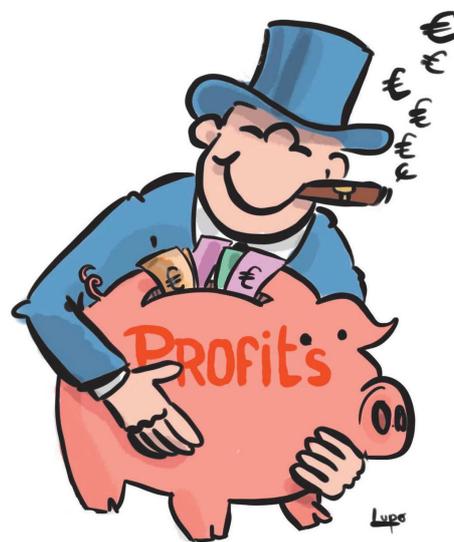
La Cooperl et Fleury-Michon ont annoncé vouloir faire appel de cette décision. La Cooperl accuse un groupe concurrent de propos faux et calomnieux et de manipulation. Mais ce n'est pas la première fois que ces entreprises de la filière porcine se retrouvent épinglées par l'Autorité de la concurrence. Déjà en 2013 cinq abattoirs bretons avaient été condamnés à 4,5 millions d'euros pour s'être entendus pour faire baisser le prix de la viande payé aux éleveurs.

Depuis des années, tous ces groupes capitalistes, des abattoirs à la grande distribution, justifient par la concurrence les bas salaires et les augmentations dérisoires accordées aux travailleurs.

En réalité, l'affaire dite du « cartel du jambon » montre comment ces sociétés s'entendent pour augmenter leurs bénéfices sur le dos des producteurs, celui des salariés et des consommateurs. Et, pour une entente illégale révélée, combien d'autres restent dans l'ombre, protégées par le secret commercial et celui des affaires ? Un secret qui doit être aboli et faire place à un véritable contrôle des travailleurs sur la production et sa gestion. La véritable transparence est à ce prix.

Correspondant LO

Dans le cochon, tout est bon



Michelin – Clermont-Ferrand : empoisonneur !

Une dizaine de soudeurs, actifs ou retraités, dans un atelier de l'usine de la Combaude à Clermont-Ferrand, viennent de porter plainte contre Michelin. Ils l'accusent d'empoisonnement par exposition à des produits toxiques tels que le nickel, le chrome et le cobalt.

Alors que le métal d'apport contenant ces produits était utilisé depuis vingt ans, ce n'est qu'en juin 2018 que des analyses ont mis en évidence un taux alarmant de chrome VI dans les fumées dégagées lors de la soudure de pièces.

Jusque-là, l'entreprise avait volontairement fait prendre des risques à ces travailleurs en refusant de les informer de faire des analyses, ignorant la législation imposant des contrôles.

Comme l'explique l'un d'entre eux, retraité depuis : « Quand on râlait, on

faisait des analyses d'urine et on nous disait que tout allait bien. Et quand on portait des capteurs d'atmosphère, ils finissaient noirs mais, là encore on nous disait qu'il n'y avait rien. Sept ans après ma retraite, j'ai appris que j'avais été intoxiqué. »

Après les analyses de juin 2018, Michelin a réalisé de nouveaux tests qui se sont miraculeusement révélés meilleurs... lui permettant de reprendre les soudures avec le même procédé, en prétextant la présence d'une aspiration supplémentaire et en faisant porter un masque aux

soudeurs. De nouveaux prélèvements ont cependant révélé des valeurs allant jusqu'à 1 616 fois la valeur limite d'exposition ! Et une expertise a démontré que les aspirations n'étaient d'aucune utilité.

La médecine du travail de son côté répondait aux soudeurs, pour lesquels des analyses médicales avaient détecté un taux anormal de chrome, qu'ils mangeaient trop de crevettes, de viandes rouges ou de haricots verts !

Saisi par le CHSCT, l'inspecteur du travail a dressé un procès-verbal et le procureur de la République a diligencé une enquête de police. Découvrant la gravité des risques auxquels ils avaient été exposés, plusieurs travailleurs ont alors décidé de porter plainte contre l'entreprise.

Cette nouvelle plainte permettra au moins de dénoncer les mensonges criminels de Michelin, même si dans le passé plusieurs dossiers ont été classés sans suite par les procureurs,

notamment sur de nombreux accidents du travail non déclarés. Mais il faudra bien un jour mettre hors d'état de nuire ces empoisonneurs.

Correspondant LO

Armée : quand on aime, on ne compte pas

D'après un rapport sénatorial, l'État français envisage de mettre sur la table 80 milliards d'euros, en collaboration avec l'Allemagne et l'Espagne, pour développer le successeur de l'avion Rafale. Ce nouvel avion intitulé pompeusement « système de combat aérien du futur » (Scaf) atteindra une vitesse supersonique et coûterait, selon

les estimations officielles, cinq à huit fois plus cher. Excusez du peu ! Il sera 30 % plus énergivore, reconnaît-on, mais pour l'armée il n'est pas question de s'embarrasser d'écologie !

L'important est cette manne de 80 milliards bienvenue pour les actionnaires de Dassault et consorts.

A.U.

PSA - Mulhouse : il faut répartir le travail

Depuis la reprise de la production mi-mai, la direction de l'usine PSA de Mulhouse prend le prétexte de la baisse des commandes pour aggraver les conditions de travail.

Après avoir supprimé une équipe complète de doublage pour plusieurs secteurs, dont la ligne de montage, et y avoir imposé le travail de 5 heures à 13 heures comme horaire permanent, la direction a prétendu qu'il y avait un sureffectif de 400 travailleurs. Elle a forcé la main de dizaines d'ouvriers, mais aussi de certains chefs d'équipe, pour qu'ils acceptent d'aller

travailler à l'usine PSA de Sochaux, distante de 60 kilomètres. Là-bas, le renvoi de 2 000 intérimaires après le confinement rendait indispensable, pour le patron, le renfort d'autres travailleurs du groupe. À Mulhouse le chantage était simple : « *Il n'y a pas de poste de travail pour toi ici, alors soit tu acceptes d'aller à Sochaux pendant quelques mois, le temps*

que la production remonte, soit on te met en chômage partiel et tu vas perdre 300 euros par mois. »

Beaucoup de travailleurs ont tenu tête et ont refusé de partir à Sochaux, bien qu'ils aient été convoqués deux ou trois fois par des représentants de la direction qui cherchaient à les faire craquer.

En réalité, il n'y a aucun sureffectif à l'usine : c'est le patron lui-même qui le crée depuis des années, en supprimant des postes. Et après le déconfinement, il a mis



les bouchées doubles : sur la ligne de montage, pas moins de 50 postes viennent d'être supprimés, soit plus de 20 %, alors que la cadence horaire a baissé de seulement trois voitures par heure. Le résultat est que les postes sont totalement intenables.

D'un côté, il y a donc ce prétendu sureffectif avec, dans de nombreux secteurs, du chômage par rotation et des ouvriers qui travaillent

quinze jours par mois, en perdant du salaire. Mais, dans le même temps, la direction impose de travailler le samedi et le 14 juillet, tout en supprimant des postes. Une situation totalement aberrante du point de vue des travailleurs. La seule mesure logique serait que tous travaillent moins vite et moins longtemps, mais sans perte de salaire.

Correspondant LO

Renault - Flins : politiciens à la rescousse... de qui ?

Après la visite des grands patrons de Renault, les travailleurs de l'usine de Flins dont les emplois sont menacés par le plan d'économies de deux milliards d'euros de la direction du groupe ont reçu la visite de politiciens de la région.

La présidente de la région Ile-de-France, Valérie Pécresse, s'est ainsi déplacée

le 16 juillet en compagnie de deux autres élus de droite, répondant à l'invitation de

dirigeants syndicaux de l'UNSA et de la CFDT. Dans un tract, la CFDT-Renault Flins se réjouissait « *d'avoir la présidente de la région et la sénatrice des Yvelines comme alliées et prêtes à soutenir politiquement et financièrement notre usine pour la rendre plus compétitive.* »

Attendre un soutien de ceux qui justement décident, ont décidé ou décideront à l'avenir les politiques de soutien aux intérêts patronaux, c'est au bas mot illusoire. Compétitivité fut le maître-mot de la politique de Renault depuis le premier accord de ce nom, signé en 2013, notamment par la CFDT. Plus de

8 000 emplois ont été supprimés chez Renault à la suite de cet accord, et les conditions de travail des salariés restants s'en sont lourdement ressenties.

Cette fois Pécresse, qui fut ministre du Budget de Sarkozy et donc coresponsable il y a dix ans d'une politique qui créait déjà des milliers de chômeurs, est venue promettre « *d'essayer de convaincre le gouvernement qu'il ne faut pas désindustrialiser la vallée de la Seine.* » Elle a même évoqué l'idée de moderniser la vieille centrale thermique de l'usine, quitte à y investir une partie des 75 millions d'euros que la région aurait

en réserve.

De fait, l'arrêt programmé des deux véhicules actuellement produits à l'usine de Flins et l'annonce par Renault de 15 000 suppressions d'emplois, dont 4 600 en France, a provoqué l'inquiétude de tous ceux qui travaillent sur le site et dans toute la région. Mais la solution ne viendra évidemment pas des politiciens tout dévoués au patronat, qui n'envisagent en aucun cas de s'en prendre à ses profits. Obliger Renault à payer pour maintenir tous les emplois, seuls les travailleurs mobilisés pourront le faire.

Correspondant LO

À quoi joue-t-elle ?

Dans certains secteurs de l'usine, il doit y avoir un antivirus naturel, car les responsables de département, malgré les demandes répétées, n'assurent pas le remplissage des bouteilles de gel hydro.

Le virus est toujours là, mais compter sur la direction pour nous protéger, c'est comme mettre un alcoolique pour garder sa cave...

Bulletin Renault Flins du 20 juillet

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui aiment ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal juillet 2020.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, *Lutte ouvrière* ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti *Lutte ouvrière*,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France.

L'association de financement du parti *Lutte ouvrière* a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées.

L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe
Nom Prénom
Adresse
Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos
www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO
www.lutte-ouvriere-audio.org

Martinique: révolte des jeunes contre les gendarmes coloniaux

Les 16 et 17 juillet, Fort de France, en Martinique, a connu deux nuits d'affrontements entre jeunes manifestants et gendarmes. En effet, depuis plusieurs mois, en Martinique, un groupe de jeunes activistes nationalistes mène des actions de protestation dynamiques et un peu spectaculaires.

Ils sont dénommés « les antichlordecone » ou encore les « rouge vert noir » car ils brandissent le drapeau indépendantiste avec ces couleurs.

À plusieurs reprises, ils ont envahi des supermarchés appartenant aux riches békés pour réclamer réparation des préjudices causés par le chlordécone, ce pesticide extrêmement nocif importé par les gros planteurs reconnu comme responsable de cancers et autres maladies graves. C'est dans cette même mouvance que des jeunes ont revendiqué à visage découvert le déboulonnage des statues de Victor Schœlcher le 22 mai afin de mettre à mal

le mythe de l'abolitionniste Schœlcher comme seul libérateur des Noirs antillais en 1848.

L'une des actions d'occupation d'une grande surface suivie d'échauffourée avec les gendarmes a conduit à des poursuites judiciaires et policières. Jeudi 16 juillet, alors que deux de leurs camarades étaient en garde à vue, les jeunes « rouge vert noir » sont venus devant le commissariat réclamer pacifiquement leur libération. Aux Antilles, de telles actions sont souvent menées en chantant et en battant du tambour traditionnel. Mais très vite, ce sont les gendarmes blancs qui ont remplacé les policiers

noirs et sont intervenus brutalement contre les jeunes. La prise violente du tambour par un gendarme a particulièrement suscité la colère. Un jeune qui a cherché à le récupérer a été frappé jusqu'au sang et la cible d'insultes racistes, comme « sale négro », avant d'être embarqué violemment par les gendarmes dans un fourgon.

Aux Antilles, tout comme le coup de pied d'un Blanc à un Noir, le geste d'arracher un tambour, commis par un Blanc contre un Noir, fait immédiatement penser à l'esclavage et au colonialisme d'antan, époques où la musique au tambour était interdite et réprimée car considérée comme un signe de rassemblement de révoltés. Ces gestes qui évoquent les pires moments d'oppression sont toujours immédiatement suivies de révolte.

De là sont parties deux



La nuit du 17 juillet à Fort-de-France.

nuits d'affrontements entre jeunes manifestants et gendarmes. Le calme n'est revenu à Fort de France que lorsque tous les jeunes ont été remis en liberté. Les vidéos des violences ont circulé très vite et ému la population. Les organisations politiques ont publié des communiqués de protestation et de soutien aux

jeunes révoltés.

Tous les syndicats organisaient un meeting commun mercredi soir 22 juillet à la maison des syndicats. D'autres actions de protestation sont prévues par les organisations anticolonialistes et d'extrême gauche.

Pierre Jean-Christophe

Santé: débrouillez-vous avec ça

Comment faire illusion avec pas grand-chose ? Mardi 21 juillet, le ministre de la santé Olivier Véran a parlé d'une meilleure organisation du système hospitalier avec seulement six milliards d'euros de plus sur cinq ans.

Comme les mesures salariales annoncées la semaine précédente, les nouvelles déclarations sont présentées comme le fruit du « Ségur de la santé ». Pourtant, le ministre a prévenu que le plan Ma Santé 2022, lancé il y a un an par Agnès Buzyn, n'était pas remis en cause mais plutôt accéléré.

Concernant les effectifs, il a répété le chiffre de 15 000 recrutements alors que les besoins sont évalués

entre 100 000 et 300 000 par les différents collectifs hospitaliers. Sur la capacité d'accueil en nombre de lits, il s'est abrité derrière le développement des soins en ambulatoire. Dédaignant la revendication de gel des fermetures de lits, il a réduit la question au cas par cas local. Pour faire face à des pics d'activité comme pendant les épisodes de grippe et de bronchiolite, il a seulement préconisé un volant de

4 000 lits à l'échelle nationale qui pourraient être ouverts à la demande. Avec quel personnel au lit du malade ? Mystère.

Comment se répartira l'enveloppe de six milliards ? Pour rénover les bâtiments, notamment les Ehpad, pour renouveler le matériel courant comme les pousse-seringues, les lits, il y aurait 2,1 milliards. Pour développer les relations entre l'hôpital et la médecine de ville, il y aurait 2,5 milliards. Pour intégrer tous les patients à un espace numérique de santé, il y aurait 1,4 milliard.

On le voit, il ne s'agit guère d'investir sur le long

terme mais plutôt de parer au plus pressé à moindre frais. Cela consiste à délester les services d'urgence vers les généralistes, à multiplier les téléconsultations, à déléguer des compétences médicales à des infirmiers formés aux pratiques avancées (IPA). Compte-tenu de la déperdition dans les effectifs du fait des conditions de travail, 10% de plus seraient formés dans les instituts de formation en soins infirmiers.

Au sujet du budget de fonctionnement des hôpitaux, le ministre est resté dans le flou, avec des promesses qui ressemblent à celles de ses prédécesseurs,

tandis que les hôpitaux continuent à étouffer dans l'austérité. Quant à la reprise de la dette des hôpitaux par l'État, ce n'est qu'un juste retour des choses puisque c'est lui qui les pousse sciemment à se mettre sous la coupe des banques.

Le discours de Véran parlait beaucoup de démocratie, de décentralisation, de concertation, d'initiative locale. En fait, cela revenait à un appel à toutes les bonnes volontés pour qu'elles se coordonnent entre elles sans trop compter sur l'État. Pas de quoi se vanter.

Correspondant LO

Les militants de Lutte ouvrière à votre rencontre

La politique du nouveau gouvernement reste la même: faire payer aux travailleurs la crise, encore aggravée par l'épidémie due au coronavirus, pour préserver les intérêts des gros capitalistes. Les annonces de licenciements s'accroissent. Face à

cette catastrophe sociale qui s'annonce, comment les travailleurs peuvent-ils se défendre? C'est de cela que les militants de Lutte ouvrière souhaitent discuter avec les travailleurs qu'ils rencontreront dans leurs caravanes d'été.

Alsace

Jeudi 23 juillet : Colmar
Vendredi 24 juillet : Mulhouse
Samedi 25 juillet : Colmar

Bordeaux-Bègles

Jeudi 23 juillet : Bordeaux
Vendredi 24 juillet et samedi 25 juillet : Bègles

Ardèche/Drôme

Jeudi 23 juillet : Annonay
Vendredi 24 juillet et samedi 25 juillet : Valence

Marne/Ardennes

Jeudi 23 juillet : Sedan
Vendredi 24 juillet : Charleville-Mézières
Samedi 25 juillet : Sedan/Charleville-Mézières

Nord

Jeudi 23 juillet : Denain
Vendredi 24 juillet : Maubeuge
Samedi 25 juillet : Valenciennes

Pas-de-Calais/Oise

Jeudi 23 juillet : Douai
Vendredi 24 juillet : Compiègne
Samedi 25 juillet : Margny-lès-Compiègne

Picardie/Baie-de-Somme

Jeudi 23 juillet : Amiens
Vendredi 24 juillet et samedi 25 juillet : Abbeville

Saône-et-Loire

Jeudi 23 juillet : Le Creusot
Vendredi 24 juillet : Autun
Samedi 25 juillet : Chalon-sur-Saône

Aisne/Somme/Nord

Lundi 27 juillet : Hirson/Fourmies
Mardi 28 juillet : Guise

Mercredi 29 juillet : Saint-Quentin/Péronne
Jeudi 30 juillet : Soissons/Villers-Cotterêts
Vendredi 31 juillet : Chauny
Samedi 1er août : Laon

Jura

Lundi 27 juillet et mardi 28 juillet : Dole
Mercredi 29 juillet et jeudi 30 juillet : Lons-le-Saunier
Vendredi 31 juillet : Beaune
Samedi 1er août : Chenove

Languedoc/Roussillon

Lundi 27 juillet : Perpignan
Mardi 28 juillet : Montpellier
Mercredi 29 juillet :

Sète
Jeudi 30 juillet : Montpellier
Vendredi 31 juillet : Sète
Samedi 1er août : Perpignan

